

Décision

Générale

colonial

Décision n° 36 Relative à la mise en affectation spéciale.

n° 36

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 janvier 1945

Numéro JO

n° 1 du 01/01/1945

Date du numéro

1 janvier 1945

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances. Chevalier de la Légion d'Honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par de cret du 18 juin 1884.

Vu l'ordonnance du 3 juin 1943 portant institution du Comité Français de la Libération Nationale, ensemble l'ordonnance du 3 juin 1944, Vu l'instruction ministérielle n 1.031 D.N. créant l'appel différé.

Vu le décret du 15 mai 1939 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 52 de la loi du 31 mars 1928.

Vu l'avis favorable du Commandant supérieur des troupes de la C.F.S.,

TEXTE INTÉGRAL

Article unique. — Sont mis en appel différé pour une période d'un mois : A compter du 15 janvier 1945 DARTNELL Georges. B.I.C., classe 1934, service armé. RAJOELINA, Sûreté, classe 1936. service armée. A compter du 20 janvier 1915 ALESI. cercle, classe 1931. service armé

J. CHALVET.